

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 22 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 22 octobre, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages de UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H04 en présence de :

PRESENTS : Messieurs M LARDY, G.DOZ, M. BOUSCHON, S. CIVIER, B. DE FOMMERVAULT, G. JALADE, A. LOYET (proc de ALLAMEL), B. PERRUSSET (proc de G. FANGIER), P. MAISONNEUVE, R THIOILLIERE, JC. COURT, L. BUFFET, JY. PONTHER, G. SAUCLES, R. MOULIN, J. DAURY, D. BERAL, J. SOUBEYRAND, B. MEISS, R. ROURESSOL, J. LEBELLEGO P. ABEILLON, D. RECCHIA, J. SEBASTIEN, A. LACOSTE, S. REYNIER M. CHAZE, P. LAVIALLE, M. CEYSSON (proc J-C FLORY), R. LACROTTE, M. TOURVIELHE (proc de C. GARCIA), et P. MANENT

Mesdames MC SAUSSAC, F. DUMAS (proc de P. GAILLARD), MN. DURAND (proc de F. NOGIER), C. FAURE, P. ROUX, C. SUCHET, C. PASTRE, MF. MARTIN et F. VOLLE.

Nombre de conseillers

En exercice : 55

Présents : 41

Procurations : 6

Votants : 47

Absents : 8

Date de convocation : 22/10/2019

Absents : Messieurs, A. CHIRAUSSSEL, A. BASTIDE, J. DURIEU, F. JOUFFRE, J. SARTRE, et Mesdames M. DUBOIS, D. FORBIN et N. BARACAND

En présence des suppléants non votants : C. BOUTONNET et P. DUPONT.

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Objet : Budget principal. DM1 2019

La décision modificative ci-après présentée s'équilibre en dépenses et recettes à 318 700,00 € dont :

- Section de fonctionnement : 43 900,00 €
- Section d'investissement : 274 800,00 €

répartis par sections, chapitres et articles ainsi qu'il suit.

• **Section de fonctionnement :**

➤ Dépenses : 43 900,00 €

Chapitre 012 Charges de personnel : - 53 200,00 €

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante : + 17 100,00 €

Chapitre 66 Charges financières : + 80 000,00 €

➤ Recettes : 43 900,00 €

Chapitre 73 Impôts et taxes (FPIC) : + 9 991,00 €

Chapitre 74 Dotations et participations : + 33 753,00 €

Chapitre 77 Produits exceptionnels : + 156,00 €

• **Section d'investissement :**

➤ Dépenses : 274 800,00 €

Chapitre 13 Subventions d'investissement + 0,50 €

Chapitre 16 - Emprunts : + 500 999,50 € (remb. anticipé de prêts et caution)

Chapitre 20 Immobilisations corporelles - 51,49 €

Chapitre 458101 Opération pour compte de tiers : - 186 620,51 € (Rue de l'Eglise Aubenas)

Chapitre 458102 Opération pour compte de tiers : - 39 528,00 € (Aire de Vesseaux éclairage public)

➤ Recettes : 274 800,00 €	
Chapitre 024 Produits de cession :	+ 1 400,00 €
Chapitre 13 Subvention d'investissement :	- 83 672,00 €
Chapitre 16 - Emprunts :	+ 396 600,00 €
Chapitre 458 - Opération pour compte de tiers : éclairage public)	- 39 528,00 € (aire de Vesseaux

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- D'approuver la décision modificative n° 1 du budget principal 2019 présentée ci-dessus qui s'équilibre en dépenses et recettes à 318 700,00 €, dont 43 900 € en section de fonctionnement et 274 800 € en section d'investissement.

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 23 octobre 2019
Le Président, Louis BUFFET



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20191022-DEL22102019-20-
DE
Date de télétransmission : 29/10/2019
Date de réception préfecture : 29/10/2019